

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 05 novembre 2008

Le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- accepte de modifier l'ordre du jour pour l'adoption d'une motion en faveur des employés des Scieries Réunies d'Abreschviller ;
- apporte à l'unanimité son soutien aux employés des Scieries Réunies d'Abreschviller et s'engage à leur apporter son aide ;
- fixe le prix de vente de la charbonnette à 10,50 € le stère à compter du 1^{er} janvier 2009 ; les lots seront attribués par tirage au sort ;
- apporte son soutien aux personnels de l'O.N.F. suite aux mesures de révision générale des politiques publiques, demande le retrait des mesures annoncées dans la précipitation et réclame une concertation et une prise en compte réelle des besoins des collectivités ;
- autorise le maire à signer le bail de location du logement de l'école primaire pour un loyer mensuel de 200,00 €, charges comprises ;
- décide de baisser le prix de vente de la maison forestière à 140 000,00 € et autorise le maire à signer tous documents se rapportant à l'opération.

Fait à Abreschviller, le 06 novembre 2008
Le maire

Membres présents : RIEHL Emmanuel, SCHLOSSER Claude, PERNON Pascale, MATHIEU Jean, KREMPP Damien, MANGEOL Odile, DUBOIS Carmen, MARECHAL Ludovic, MATHIS Jacques, LANTZ Emmanuel, MOMBERT Jean-Luc, HENRY Jacques, PINOT Alain.

Membres représentés: FOERSTER Françoise, VATAUX Véronique.